



Demande de renseignement sur le divorce

Par **dorrine**, le **26/01/2009** à **17:22**

Bonjour,

voilà, je suis séparée de mon conjoint depuis 9ans (sans que la divorce n'ai été prononcé, bien qu'ayant déposée 2 demandes de divorce j'ai un peu laissé tombée voyant qu'il ne répondait pas à mes courriers et avant la loi prononçant le divorce automatiquement après 2 ans de séparation) ma question est la suivante: j'ai l'intention de faire un bébé cette année, et d'après ce que l'on ma dit mon bébé devrait porter le même nom de famille que ce type est-ce vrai?

répondait moi vite je suis très inquiète.

Par **Marion2**, le **26/01/2009** à **19:21**

Bonsoir,

A partir du moment où vous attendrez le bébé, que le père et vous-même alliez à la mairie reconnaître l'enfant avant sa naissance.

Il n'y aura pas de problème.

Cordialement